

ALERTE sur la loi de DESTRUCTION de la fonction publique

et ses conséquences dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Venez vous informer

Heure d'Information Syndicale

Mardi 16 avril à 12h

Amphi 5.04 – Campus Triolet (Faculté des Sciences)

□

Journée de mobilisation le 9 mai

Le projet de loi de « transformation de la fonction publique » a été présenté au conseil des Ministres le 27 mars 2019.

Ce projet vise à soumettre le recrutement et la gestion des agent.e.s à l'arbitraire et l'autoritarisme d'une hiérarchie armée des outils du « nouveau management public », et à réduire l'intervention des représentant.e.s du personnel dans les instances qui défendent les agent.e.s au niveau individuel comme les CAP, ou collectivement sur l'organisation du travail (CT) ou sur les questions d'hygiène, sécurité et condition de travail (CHSCT). **Le statut des fonctionnaires** est une garantie de leur indépendance vis à vis des pressions extérieures pour une fonction publique au service de l'intérêt général.

Sa destruction

remet en cause l'égalité de traitement de fonctionnaires-citoyen.ne.s et met en péril la neutralité du service public pour l'intérêt général des citoyen.ne.s.

Ce projet de loi élargit massivement les possibilités de **recrutement sous contrat** en catégories A, B et C ainsi qu'aux postes de l'encadrement supérieur sans pour autant apporter aux contractuel.le.s les garanties existantes dans le secteur privé. Un

contrat de projet

serait même créé pour permettre des recrutements sur une durée pouvant aller jusqu'à 6 ans, avec rupture possible dès que le projet est terminé, et n'ouvrant

aucun droit à CDIisation

. Ce projet accompagnera la

suppression de 120 000 fonctionnaires

.

Les conséquences de ce projet pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, **titulaires comme contractuel.le.s**, seraient considérables. Elles démultiplieraient les effets délétères de la précarité, du localisme, des conflits d'intérêt et de l'arbitraire qui prolifèrent déjà dans nos établissements.

L'alerte est donnée. Levons-nous pour défendre l'intérêt général et les statuts des agent.e.s public/que.s. Ne laissons pas ce gouvernement **détruire la fonction publique**, privatiser et dégrader les services publics !

Le 16 avril, venez vous informer : Heure d'information syndicale à 12h

Le 9 mai, combattons ce projet, toutes et tous en grève pour manifester.

Les organisations syndicales

SNESUP-FSU UM & UPV, SNCS-FSU, *FO-ESR*, SNTRS-CGT, CGT-UM, SUD
Education, SUD Recherche EPST

Conformément au décret n° 82-447 l'Heure d'Information Syndicale est un droit pour

TOUS les personnels.

Vous pouvez donc y assister librement